

MAIRIE
DE
SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

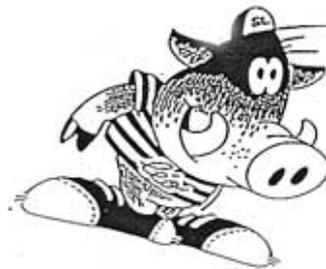
Arrondissement de CHOLET

49280



TÉLÉPHONE 41.56.23.23
FAX : 41.56.26.61

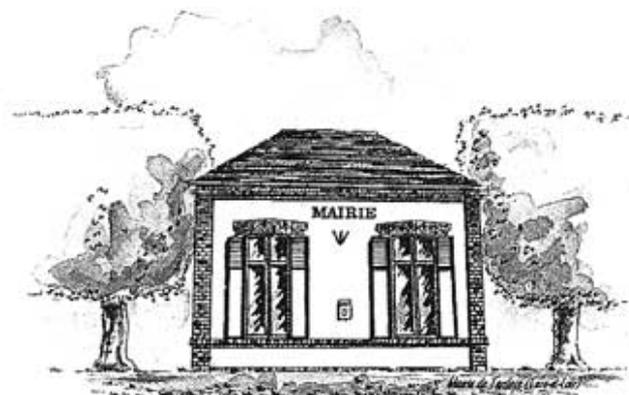
Du mardi au vendredi : 9h. à 12h. - 15h. à 18h.
Lundi : 15h. à 19h. Samedi : 9h. à 12h.



*Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
sont heureux de vous accueillir pour ce premier rassemblement
des « ST LEGER » et vous invitent à représenter votre Commune
à la rencontre du DIMANCHE 26 MAI qui aura lieu à la
Mairie à 11 H 00.*

Au programme :

- *Echange entre les communes*
- *Projet d'association*
- *Questions diverses*
- *Pot de l'amitié*





les présents au 1^{er} Rassemblement des St Léger de France et d'ailleurs

Le n° (rang) correspond à l'ordre alphabétique des « St Léger ».

RANG	COMMUNE	Somme
1	ST LEGER	4
8	ST LEGER AUX BOIS	48
9	ST LEGER AUX BOIS	18
11	ST LEGER DE BALSON	1
13	ST LEGER DE LA MARTINIÈRE	36
	ST LEGER DE LA MARTINIÈRE	11
14	ST LEGER DE MONTBRILLAIS	58
15	ST LEGER DE MONTBRUN	36
17	ST LEGER DE ROTES	5
18	ST LEGER DES AUBÈES	4
19	ST LEGER DES BOIS	10
20	ST LEGER DES PRES	47
21	ST LEGER DES VIGNES	20
23	ST LEGER DU BOURG DENIS	14
25	ST LEGER DU MALZIEU	7
27	ST LEGER DUBOSQ	8
28	ST LEGER EN BRAY	11
30	ST LEGER EN YVELINES	5
32	CHATELLERAULT	4
	ST LEGER LE GUERETOIS	47
34	ST LEGER LES AUTHIE	15
36	ST LEGER LES DOMART	10
38	ST LEGER LES PARAY	23
39	ST LEGER LES VIGNES	68
40	ST LEGER MAGNAZEIX	2
41	ST LEGER PRES TROYES	30
50	ST LEGER SUR SARTHE	21
54	BOISSY ST LEGER	20
57	SUS ST LEGER	20
59	MARTRAGNY	6
61	ST MANDE/BREDOIRE	4
63	ST LEGER DE VIGNAGUES	2
64	ST LEGER LA PALU	28
65	DOMLEGER	1
66	LA CHAPELLE IGER	2
68	ST LAGER BRESSAC	4
71	ST LEGER EN GAUME	9
72	DOTTIGNIES	1
73	ST LEGIER LA CHIESAZ	16
Total		676

courrier adressé le 22 octobre 1996
par la mairie de St Léger sous Cholet (Maine et Loire)
à toutes les autres mairies et aux correspondants des St Léger



MONSIEUR LE MAIRE DE ST LEGER SOUS CHOLET
A
MONSIEUR LE MAIRE DE

RAPPELEZ-VOUS !!!!
C'ETAIT LE DIMANCHE 26 MAI 1996
A ST LEGER SOUS CHOLET SOUS LA PLUIE !!

Le geste de Monsieur le Maire de SAINT LEGER SOUS CHOLET remettant la clé de la manifestation aux élus de BOISSY SAINT LEGER marquait la naissance de l'ASSOCIATION DES SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS.

En effet, réunis le matin même, dans le hall de la Mairie, les élus des différentes communes ont été d'accord pour dire que ce rassemblement ne devait pas être une fin en soi mais le début d'une découverte mutuelle et d'une collaboration pour « PROMOUVOIR LES ECHANGES CULTURELS, SPORTIFS, ECONOMIQUES, TOURISTIQUES ET SCOLAIRES. »

De nombreuses suggestions ont été faites parmi lesquelles :

- se donner régulièrement des nouvelles
- échanger nos bulletins municipaux
- créer un journal
- créer un 36-15 ST LEGER
- pratiquer des tarifs préférentiels (location vacances ...)
- travailler avec les Conseils Généraux et les structures intercommunales pour la promotion régionale
- prévoir des regroupements des ST LEGER proches (ex : pour les déplacements)
- promouvoir les produits locaux

Pour ce faire, ils ont été d'accord sur les trois points suivants :

- nécessité de créer un lien : l'Association
- nécessité de se rencontrer régulièrement : l'an prochain à BOISSY ST LEGER
- nécessité de créer un fonds de ressources communes : la cotisation

Vous trouverez donc ci-joint :

- une mini-enquête destinée à améliorer les rencontres / les résultats seront transmis à la commune qui prend la relève l'an prochain.
- un modèle de délibération = document d'adhésion
- les statuts préparés par les communes (ces deux documents sont à approuver sans modification)
- la composition du bureau
- la liste des correspondants à modifier si nécessaire.

Si vous n'étiez pas présents à ce rassemblement et que vous désirez rejoindre l'association ou recevoir des informations, merci de laisser les coordonnées nécessaires au bas de la fiche d'enquête jointe.

D'autre part BOISSY SAINT LEGER (94477) étant le trésorier de l'Association, c'est à lui qu'il incombera de vous faire connaître les références bancaires ou postales pour votre adhésion (article 5 des statuts).

En tant que Mairie secrétaire de l'Association, nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à vos attentes.

ADJOINTE AU MAIRE DE ST LEGER/CHOLET



ENQUETE SUR LE RASSEMBLEMENT DES ST LEGER
A RETOURNER AU PLUS TARD LE 1^{er} DECEMBRE 1996, A LA MAIRIE DE ST LEGER SOUS CHOLET
(ASSOCIATION DES ST LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS - LE LANDREAU - 49280 ST LEGER SOUS CHOLET)

COMMUNE DE
NOMBRE DE PARTICIPANTS
NE PARTICIPAIT PAS

COMMENT AVEZ-VOUS TROUVE ?

- 1 : satisfaisant
2 : à améliorer, dans ce cas faire des suggestions
3 : pas bon, donner les raisons

LE FLECHAGE ET L'ACCUEIL

L'HEBERGEMENT ET LE SYSTEME DE RESERVATION

LES REPAS

LES ACTIVITES

SUR LE LISTE JOINTE, LES NOMS, ADRESSES ET FONCTIONS DES CORRESPONDANTS SONT-ILS EXACTS ?
SI NON, MERCI DE CORRIGER

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES SAINT LEGER POUR 95-96

PRESIDENT :	ST LEGER DE MONTBRILLAIS	428 H
SECRETAIRE :	ST LEGER SOUS CHOLET	2600 H
TRESORIER :	BOISSY ST LEGER	15 000 H
MEMBRE :	ST LEGER (ALPES MARITIMES)	54 H
MEMBRE :	ST LEGER DU BOURG DENIS	2700 H
MEMBRE :	ST LEGER PRES TROYES	642 H
MEMBRE :	ST LEGER LES PARAY	630 H



STATUTS DE L'ASSOCIATION ST LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

ARTICLE 1

Il est créé entre les adhérents aux présents statuts, personnes morales ou physiques, une association régie par la Loi du 1er Juillet 1901 et le Décret du 16 Aout 1901, ayant pour titre : ASSOCIATION DES ST LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS.

ARTICLE II

Le but de cette association est de promouvoir les échanges culturels, sportifs, économiques, touristiques et scolaires entre les différentes communes ayant pour nom « ST LEGER ».

ARTICLE III

Le siège social est fixé à la Mairie de ST LEGER SOUS CHOLET (49280). Il pourra être déplacé.

ARTICLE IV

L'Association se compose des Maires des communes de « ST LEGER » ou leur représentant.

Un bureau constitué d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier est élu à l'issue de chaque fête des ST LEGER.

ARTICLE V

Les ressources de l'association comprennent : les subventions de l'Etat, des Régions, des Départements, des Communes, le produit des activités, les dons manuels. La contribution des communes membres de l'association est fixée à 20 centimes par habitant (minimum 100 frs, maximum 3000 frs).

ARTICLE VI

La qualité de membre se perd à la démission ou au non respect des présents statuts.

ARTICLE VII

En cas de dissolution, prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif dévolu conformément à l'article 9 de la Loi du 1^{er} Juillet 1901 et le décret du 16 Aout 1901.

LISTE DES CORRESPONDANTS DES SAINT LEGER DE FRANCE

RANG	VILLE	C.P.	CIV.	NOM	PRENOM	POSTE
1	ST LEGER	06260	M.	DAVID	Edouard	Maire
2	ST LEGER	16250	Mme	BIRONNEAU	Claudine	CDF
3	ST LEGER	17800	M.	CHAURREAU	André	Maire
4°	ST LEGER	47160	M.	DE BACCO		Président CDF
5°	ST LEGER	50320	M.	HULIN		Maire
6°	ST LEGER	73220	M.	BOUZERAN	Henri	Ancien Maire
7°	ST LEGER	77510	M.	DELEBECQUE		Maire
8°	ST LEGER AUX BOIS	60170	M.	PELLION	Jean-Pierre	Secrétaire de Mairie - Instituteur
9°	ST LEGER AUX BOIS	76340	M.	BOURSE	Michel	Conseiller Municipal -Prés. CDF
10°	ST LEGER BRIDEREIX	23300	M.	CARRY	Daniel	Maire
11°	ST LEGER DE BALSON	33113	M.	LARROQUIS	André	Maire
12°	ST LEGER DE FOUGERET	58120	M.	DETILLEUX	Bernard	2ème adjoint
13°	ST LEGER DE LA MARTINIÈRE	79500	M.	BELLIVIER	Dominique	Adjoint Responsable fêtes
14°	ST LEGER DE MONTBRILLAIS	86120	M.	ROBERT	Alain	Conseiller Municipal
15°	ST LEGER DE MONTBRUN	79100	Mme	BOUCHETEAU	Annie	Conseillère Municipale
16°	ST LEGER DE PEYRE	48100	Mme.	BERGOUNHON	Andrée	Vice-Présidente du CDF
17°	ST LEGER DE ROTES	27300	M.	JUNGLUT		Maire
17 bis	ST LEGER DE ROTES	27300	M.	GAILLARD	Christian	Président CDF
18°	ST LEGER DES AUBÈES	28700	Mme	BOZON	Lydie	Résidente à ST LEGER
18 bis	ST LEGER DES AUBÈES	28700	M.	HALLAIS		Instituteur et secrétaire de Mairie
19°	ST LEGER DES BOIS	49170	M.	PICHERY	Marcel	Président CDF
19 bis	ST LEGER DES BOIS	49170	M.	ROUZAUD		Instituteur et Adjoint au Maire
20°	ST LEGER DES PRES	35270	M.	GANCHE	Jean-Yves	Maire
20 bis	ST LEGER DES PRES	35270	M.	MONXIFROT	Guy	CDF

21°	ST LEGER DES VIGNES	58300	M.	TOLLE	Gérard	Président CDF
21 bis	ST LEGER DES VIGNES	58300	M.	TURBET	Albert	Adjoint
22°	ST LEGER DU BOIS	71360	Mme	BOISSEAU	Monique	Président du CDF
23°	ST LEGER DU BOURG DENIS	76160	M.	BERTONCINI	Alain	Adjoint chargé de la jeunesse
24°	ST LEGER DU GENNETEY	27520	Mme	MARINIER	Annick	Présidente du CDF
25°	ST LEGER DU MALZIEU	48140	M.	CHAUVET	André	Ancien Président du CDF
26°	ST LEGER DU VENTOUX	84370	Mme	BERTET		Institutrice
27°	ST LEGER DUBOSQ	14430	M.	PICARD D'ESTELAN		Maire
28°	ST LEGER EN BRAY	60155	Mme	CASSAR		Secrétaire de Mairie
29°	ST LEGER EN CHARNIE	53480	Mme	LESERGENT		Responsable bibliothèque
30°	ST LEGER EN YVELINES	78610	Mme	BROSSARD		Présidente de St Léger Age d'Or
31°	ST LEGER LA MONTAGNE	87340	Mme	BRECHARD	Charlaine	Présidente Aventure 2000
31 bis	ST LEGER LA MONTAGNE	87340	M.	ROUDIER	Henri	Cons. Muni et Président CDF
32°	ST LEGER LE GUERETOIS	23000	Mme	COUTURIER	Françoise	Amicale des Parents d'élèves
33°	ST LEGER LE PETIT	18140	Mme	GAUTHIER		Secrétaire du CDF
34°	ST LEGER LES AUTHIE	80560	Mme	JACQUEMONT	Marie-Josée	Secrétaire de Mairie et Institutrice
35°	ST LEGER LES CROISILLES	62128	M.	RAMERY	Louis	Maire
36°	ST LEGER LES DOMART	80780	Mme	HERTAULT	Françoise	Jeune retraitée
36 bis	ST LEGER LES DOMART	80780	Mme	SYRYN		Secrétaire de Mairie
37°	ST LEGER LES MELEZES	05260	M.	HOUDOT	Gilles	Président du CDF
38°	ST LEGER LES PARAY	71600	M.	FINAT	Gérard	Adjoint au Maire et Pdt CDF
39°	ST LEGER LES VIGNES	44710	M.	GIRAUDET	Yves	Asso. Mémoire de ST LEGER
40°	ST LEGER MAGNAZEIX	87190	M.	MEILLAUD	Pierre	Président Club du 3ème âge
41°	ST LEGER PRES TROYES	10800	M.	BLASSON	Christian	Adjoint et Président du CDF
42°	ST LEGER SOUS BEUVRAY	71990	Mme	MARTINON	Marie-Claude	Présidente du CDF
42 bis	ST LEGER SOUS BEUVRAY	71990	M.	BARRET	André	Maire
43°	ST LEGER SOUS BRIENNE	10500	M.	GAUTHIER	Gilles	Maire
44°	ST LEGER SOUS CHOLET	49280	M.	RIPOCHE	Christophe	Instituteur
45°	ST LEGER SOUS LA BUSSIÈRE	71520	Mme	LAFFAY	Marie-Thérèse	Secrétaire du CDF
46°	ST LEGER SOUS MARGERIE	10330	Mme	LANGÉ		Maire
47°	ST LEGER SUR BRESLE	80140	M.	BOUVET	Alain	Conseiller Municipal
48°	ST LEGER SUR DHEUNE	71510	Mme	TOMBEUR	Jacqueline	Adjointe responsable festivités
49°	ST LEGER SUR ROANNE	42155	M.	FILLON	André	Maire
50°	ST LEGER SUR SARTHE	61170	M.	MARRE	Gonzague	Président du CDF

51°	ST LEGER SUR VOUZANCE	03130	Mme	JALLAT	Denise	Directrice d'Ecole
52°	ST LEGER TRIEY	21270	Me	LECLERC	M-Noëlle	Présidente du CDF
53°	ST LEGER VAUBAN	89630	M.	LEVIEUX	Robert	1er adjoint
54°	BOISSY ST LEGER	94470	M.	GIRAULT		ancien Maire Adjoint (liste battue)
54 bis	BOISSY ST LEGER CEDEX	94477	Mme	MICHEL	Maryse	Municipalité
55°	LA LANDE ST LEGER	27210	M.	ROUSSEL	Etienne	Adjoint au Maire
56°	MONT ST LEGER	70120	M.	LAMIDIEU	Louis	Ancien Maire
56 bis	MONT ST LEGER	70120	M.	ESTIENNEY	Jean-Marie	Maire
57°	SUS ST LEGER	62810	M.	PIELS	Michel	Amitié, Contact, Inter Générations
58°	TRITH ST LEGER	59125	M.	CADOT	Jean-Marie	Service Communication
59°	ST LEGER MARTRAGNY	14740	M.	TANQUEREL	Raymond	Artisan Charpentier en retraite
60°	ST LEGER PENNE D'AGENAIS	47140	M.	VIGOUROUX	Gérard	Adjoint au Maire
61°	ST LEGER ST MANDE/BREDOIRE	17470	M.	CHAPACOU	Denis	Ancien Maire
62°	ST LEGER DE FOURCHES	21210	M.	RIBES		Industriel à la retraite
63°	ST LEGER DE VIGNAGUE	33540	M.	LATORRE	Guy	Conseiller Municipal
64°	ST LEGER LA PALU	86380	Mme	AUZANNEAU	Rosa	
64 bis	ST LEGER LA PALU	86380	M.	BIZARRE	Joël	Conseiller Municipal et Président du Comité des Fêtes
65°	DOMLEGER	80370	M.	BOSSARD	André	Ancien Maire
66°	LA CHAPELLE IGER	77540	Mme	PETIT	Josette	2ème adjointe et Vice Présidente CDF
66 bis	LA CHAPELLE IGER	77540	M.	PLANQUETTE	Claude	Conseiller Municipal
67°	ST LAGER	69220	M.	MORANDI		Maire
67 bis	ST LAGER	69220	M.	POULY	Bernard	Président CDF
68°	ST LAGER BRESSAC	07210	M.	BERNARD	Alain	Maire
69°	ST LIGUAIRE	79013	Mme	ROUSSEAU		Recherches historiques
70°	VILLARD-LEGER	73390	M.	BOUVIER	André	Maire
71°	ST LEGER EN GAUME - BELGIQUE	6747	M.	SCHUMACKER	Jean-Pol	Echevin chargé de la culture, tourisme, loisirs
72°	ST LEGER BELGIQUE	7730	M.	SENEAEL	Daniel	Bourgmestre Député Suppléant
72 bis	DOTIGNIES	7711	M.	TERRYN	Fernand	
73°	ST LEGIER LA CHIESAZ - SUISSE	1806	M.	BÜHLER	Christian	Secrétaire municipal

St Léger sous Cholet, le 25/09/96

Madame, Monsieur,

Juste quelques mots.

Sous ce pli le bilan du 1^{er} rassemblement des St Léger.

Les 650 personnes, représentant 37 communes sur 73, présentes lors du 1^{er} rassemblement, ne nous ont pas tenu rigueur du méchant temps de la Pentecôte et ont su nous témoigner leur amitié par une parole ou une lettre.

Des tutoiements, soudain, se sont imposés.

Des contacts se sont noués entre habitants des St Léger.

Des échanges d'adresses ont eu lieu, des St Légeois ont rendu visite à d'autres St Légeois durant les vacances.

Notre mission est accomplie.

Une association des St Léger a vu le jour le dimanche de la Pentecôte, et nous vous invitons à y adhérer: un bulletin annuel pourrait être publié, et l'argent recueilli pourrait aider un "petit" St Léger à organiser un prochain rassemblement.

Qu'il nous soit permis ici de formuler le vœu que d'autres membres de la famille se joignent aux "pionniers" pour la Pentecôte prochaine à Boissy St Léger, avec lequel bien sûr nous sommes en contact.

Tant de problèmes de calendrier (de nombreuses manifestations ayant déjà été prévues pour la Pentecôte 96) et pire encore tant de problèmes "politiques" ont empêché la venue de certains que cela nous fait peine. Nous ne voulons faire que la fête, dans un esprit de convivialité et d'échanges, de bonne volonté.

À bientôt!

Pour le comité de pilotage,



Christophe Ripoché

Une ligne, c'est tout petit, c'est évidemment trop peu pour remercier un correspondant, son conjoint et tout le groupe qu'il a su former. Sur une ligne, on ne parle pas de tout. Sachez s'il vous plaît lire entre les lignes. Merci :

1. à Edouard et ses amis Valette (nous pensons aux gîtes ruraux)
8. à Jean-Pierre et son fougueux maire Ablain, qui danse bien
9. à Michel, merci de donner le bonjour à M. Lueur
11. à André, auquel la main trop brièvement a été serrée
13. à Dominique et ses tourteaux fromagers
14. à Ablain, merci pour le bateau
15. à Annie et toute l'équipe de St Léger de Montbrun
17. à un solide Gaillard et son maire, on discutera plus une prochaine fois
18. à un collègue, M. Hallais, et à Mme Bozon!
19. aux gens de St Léger des Bois, pour la représentation théâtrale
20. à Guy et à Jean-Yves, le "voleur" de casquette!
21. à Anne-Marie et Albert, et aux enfants de l'école publique
23. à Ablain, bien (trop!) souvent appelé fort tard le soir au téléphone
25. à André qui, sans doute, n'a pas regretté le déplacement
27. à M. Cambon, de St Léger-Dubosq, et à M. Picard d'Estelan!
28. à Mme Cassar, originaire des Tables d'Olonne...
30. à Mmes Brossard et Delorme, qui ont "communié" ce jour-là
32. à Françoise et Gérard, brava pour (entre autres) la K7
34. à Marie-Josée, pour sa gentillesse et le travail accompli
36. à St Léger les Domart, et à Mme Hbertault (et M. Denise, maire)
38. à Gérard et Raphaël, pour l'aubade du lundi de Pentecôte
39. à l'équipe de St Léger les Vignes, et à M. Giraudet (et son muscadet)
40. à M. Meillaud, merci pour le pin's et pour votre venue
41. La choucroute et le champagne étaient fameux!
50. à St Léger sur Sarthe et M. Barre, malheureusement absent
54. à Maryse et son équipe, qui prend le relais à la Pentecôte 1997
57. à M. Piel et son dévouement à la cause (amitiés à Mme Capron)
59. à M. Banquerel, merci pour la photo!
61. à M. Chapacou, et sa voix si particulière et son allant
63. à M. Lataire, Guy si j'osais, nous nous reverrons pour discuter
64. à Rosa, heureuse semble-t-il d'être là...
65. à Roger-Charles, arbitre de foot hors pair
68. à Ablain, l'Ardéchois, quel grand bonheur de se tutoyer!
71. à Jean-Pol, rendez-vous bien avant l'an 2000!
72. à M. Cerryn, qui en sait plus sur St Léger qu'aucun de nous tous...
73. à Christian, bel ami suisse, et à sa bande de lurons joyeux
66. à Claude, rue de Courtesoupe, nous nous verrons un jour...